

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 16 Novembre 2022 -

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 54 titulaires

Nombre de membres votants :

	33
☞ Nombre de membres présents :	28
☞ Nombre de membres ayant donné procuration :	5

REÇU le

23 NOV. 2022

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 16 Novembre à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
 - Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF
 - Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM
 - M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM
 - Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLISHEIM
 - M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM
 - Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
 - M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
 - M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM
 - Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
 - M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
 - Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH
 - M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
 - Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
 - M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY
 - M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE
 - M. Marc SCHEER, Maire de ROTH AU
 - M. Alain FERRY, Maire de WISCHES
- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
 - M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER
 - M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
 - M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
 - M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM
 - M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM
 - M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
 - Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT
 - M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
 - M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
 - Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
 - M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

MEMBRES REPRESENTES :

Mme Sylvie TETERYCZ, ayant donné procuration à M. Laurent FURST
M. Alexandre GONCALVES, ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTRY
M. Sébastien JACOB, ayant donné procuration à M. Alain FERRY
M. Emile FLUCK, ayant donné procuration à M. Jean-Louis BATT
M. Pierre Paul ENGER, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCOT
M. Guillaume LIMBACH, Chargé de mission pour la mise en œuvre d'un observatoire du SCOT Bruche Mossig
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public
M. Hervé MICLO, Dernières Nouvelles d'Alsace

EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM
M. Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est, représenté par M. Laurent FURST
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROUQUE
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - CONVENTION MAISON DE LA NATURE

N° 2022-179-PETR

EXPOSE

Le concours « Notre Nature en Photo », co-organisé par le PETR et la Maison de la Nature Bruche Piémont, a pour objectif de sensibiliser les habitants du secteur du PETR à la richesse de leur patrimoine naturel local et à son rôle dans la sauvegarde de la biodiversité et du climat. Les clichés sélectionnés par le jury du concours seront exposés lors de l'évènement « Bruche et Mossig – Agissons Ensemble pour le Climat » le 19 novembre 2022 à Molsheim, et cet évènement accueillera également la remise des prix du concours.

Il est proposé de clarifier le rôle de chacune des parties pour la bonne organisation du concours, notamment les flux financiers et la propriété de l'exposition par voie de convention.

LE COMITE SYNDICAL

VU le Plan Climat adopté par délibération du Comité Syndical le 11 mai 2022 ;

VU la délibération n°2022-167 du comité syndical du PETR approuvant l'organisation de l'évènement « Bruche et Mossig – Agissons ensemble pour le climat » le 19 novembre 2022 ;

CONSIDERANT que le budget prévisionnel de l'opération intègre les dépenses d'organisation et de valorisation du concours « Notre Nature en Photo » ;

CONSIDERANT l'intérêt de fixer le cadre de la collaboration entre les parties pour l'organisation du concours « Notre Nature en Photo » pour l'année 2022 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité
approuve

REÇU le

23 NOV. 2022

la convention de partenariat pour le concours 2022 « Notre Nature en Photo » avec la Maison de la Nature,

À LA SOUS-PRÉFECTURE
DE MOLSEIM

autorise

le Président à signer ladite convention,

charge

le Président de son exécution et des formalités correspondantes.

Le secrétaire de séance,



Daniel ACKER

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 23/11/2022

Publié le : 28 /11/2022